

néral Négrier tombe frappé d'une lalle.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

L'association, qui vient de se former pour la colonisation des townships, a pour but 1^o. d'empêcher l'émigration annuelle aux États voisins de milliers de canadiens, qui, sous le chimérique prétexte d'y gagner davantage, abandonnent de bonnes terres, et vont y perdre pour la plus part leur foi et leurs mœurs; 2^o. de remédier à l'encombrement des enfants sur le bien paternel, qui a lieu dans un grand nombre de nos paroisses, et au morcellement excessif des héritages qui en est la conséquence; 3^o. de consacrer à l'agriculture et à l'industrie d'immenses territoires incultes, peut-être les sept-huitièmes du pays.

L'objet de cette association est l'établissement de ces terres incultes par les habitants même du Bas-Canada, qui y ont le premier droit, et plus particulièrement par les canadiens-français.

Son organisation consiste dans un bureau central, qui siège dans chaque ville, et qui se compose d'officiers généraux et de députés des comités locaux, élus par les différentes paroisses.

Elle exerce son action surtout en donnant aux colons toutes les informations possibles sur les avantages que présentent les différents townships; en s'intéressant auprès du gouvernement et de la compagnie des terres en leur faveur; enfin en leur fournissant des secours pour commencer des établissements.

Ses ressources consistent en une contribution hebdomadaire de chaque associé, sur le modèle de l'association pour la propagation de la foi, dans les dons des personnes bienveillantes, et dans des sociétés en commandite.

C'est l'Institut Canadien de Montréal qui a commencé cette association. Les jeunes gens qui le composent avoient été émus par la lecture de plusieurs lettres du Rév. M. O'Reily, missionnaire de Sherbrooke, et du Rév. M. J. Bédard, missionnaire de Kingsey.

Ces deux prêtres zélés peignoient bien vivement la déplorable condition de tant de personnes, qui chaque année abandonnent leurs missions pour aller chez nos voisins faire la honte du nom canadien: ils conjuroient le pays, au nom de la patrie, de la morale, de la religion, d'apporter un remède à un si grand mal, et ils montraient en même temps des townships entiers composés des meilleures terres, mais encore couvertes d'épaisses forêts, qui n'attendoient que le coup de hache de l'industriel colon, pour céder la place à de riches moissons, à des villages florissants. Cet appel éloquent et patriotique fut entendu; on y répondit par l'établissement des villes de Montréal et de Québec,

d'une Association pour la Colonisation des Townships. A Québec aussi, ce fut l'Institut Canadien qui invita M. O'Reily à développer ses vues devant une assemblée publique. Cette association est maintenant établie dans presque tout le pays; partout le clergé le favorise de son influence et de ses conseils.

Hors de cette association, il s'est formé deux autres sociétés de défricheurs, l'une à la Malbaie, et l'autre à la Baie St. Paul. Toutes deux sont très-prospères: tous les membres sont animés du plus grand zèle. Le fertile et magnifique territoire du Saguenay est le local qu'ils ont choisie pour y faire de nouveaux établissements.

En parlant de colonisation, pourrions-nous oublier les efforts du Rév. M. Boucher, curé de St. Ambroise, dans une si belle cause? A la tête d'une nombreuse colonie de cultivateurs aisés, il doit partir prochainement, et les guider vers les bords du Lac St. Jean. Bientôt sans doute nous apprendrons que de nouveaux clochers s'y élèvent, que de nouveaux villages s'y forment, ou se conserveront, ou se perpétueront notre foi, nos mœurs, notre langue.

QUÉBEC, 6^e. OCTOBRE, 1848.

Le comité de régie de la Société Typographique nous a chargé de la rédaction de l'*Abeille*. Cette marque de confiance, quelque honorable qu'elle soit pour nous, flatte cependant bien moins notre amour-propre que ne l'alarme la crainte d'y répondre bien mal. Lorsque, l'année dernière, nous acceptâmes une part dans cette rédaction, nous espérions faire une espèce de noviciat avec celui que nous étions chargé d'aider; mais des circonstances nouvelles, nous privant de ce guide, nous laissent sans autre motif de confiance de notre part qu'une bonne volonté sans bornes. Malheureusement cela ne suffit pas pour nous mettre en état de remplir convenablement la tâche qu'on nous a imposée; et aussi, nous ne l'aurions pas acceptée, si nous n'eussions compté sur une grande indulgence de la part de nos lecteurs qui voudront bien, nous l'espérons, considérer, avant tout, notre inexpérience. Nous croyons aussi avoir droit de compter sur le secours de nos confrères pour remplir les colonnes de notre journal. Ils entent bien qu'il nous serait impossible de suffire seul au travail de cette rédaction avec le peu de loisir que nous laissent nos autres occupations. Ils ne doivent pas ignorer que leur honneur est pour quelque chose dans le succès de notre entreprise. Ils savent aussi, nous n'en pouvons douter, que sa prospérité nous procurera à tous des avantages que nous ne saurions trop apprécier. Un journal comme le nôtre, si petit qu'il soit, peut nous fournir l'occasion de nous exercer à la composition, et ce

motif fera sans doute quelque impression sur des jeunes gens, qui par la suite pourront se trouver obligés de se servir de leur plume. A ce motif s'en joint un autre non moins important. Au moyen de ce journal, nous pourrions nous procurer bien des renseignements que nous ne trouverions pas ailleurs, pas même sur les grands journaux, qui sont rédigés pour des lecteurs supposés au fait d'une infinité de choses que la plupart d'entre nous ignorent complètement; double utilité qui doit nous engager tous à travailler avec ardeur à l'œuvre que nous commençons.

Nous avons à faire amende honorable pour les nombreuses fautes, dont est parsemé le numéro de l'*Abeille* qui a été publié avant les vacances. L'inexpérience de nos compositeurs, qui étaient novices dans leur métier, y est sans doute pour quelque chose; mais on ne peut leur en faire un crime, car en toutes choses, il faut un commencement. Ces fautes doivent être surtout attribuées au peu de temps qui nous restait. Nous avoions promis de donner un numéro avant le départ, et nous avons été forcés, pour ne pas manquer à notre parole, de laisser passer un grand nombre de fautes. Et encore, malgré cela, nous n'avons pu le livrer que quelques heures avant la sortie. Nous espérons qu'à l'avenir nos lecteurs auront lieu d'être satisfaits sur cet article-là.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. M. Charles Trudelle et Stanislas Tassé ont passé dernièrement l'acte de leur agrégation au Séminaire.

Nous nous proposons de donner toutes les semaines les noms des premiers de chaque classe, dans l'espérance d'augmenter par là l'ardeur de plusieurs pour le travail.

PREMIERS LA SEMAINE DERNIÈRE:

RHÉTORIQUE,	M. Joseph Delisle;
SECONDE,	M. James Nesbitt;
TROISIÈME,	M. Jean Blouin;
QUATRIÈME,	M. Louis Gariépy;
CINQUIÈME,	M. Elzéar Taschereau;
SIXIÈME,	{ M. M. Zelfrid Tessier; Napléon Hardy; David Dion;
SEPTIÈME,	{ M. M. Th. Chandonnet; J. Lawler; A. Rébaume; J. B. Plamondon.

Il paraît décidé qu'il y aura cette année deux classes de musique vocale; la première aura pour maître Mr. Molt, et la seconde, Mr. Laverdière. Nous ne doutons pas que ce changement ne contribue puissamment au progrès de la musique; car